

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTE LES BUDGETS le 13 AVRIL 2021

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement ;

L'excédent global de Fonctionnement s'élève à **167 008.18 €** fin 2020. Il sera affecté à la Section d'Investissement en 2020

Section d'investissement ;

Les réalisations font apparaître un déficit de **230 395.15 €**.

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses et en recettes Il **ressort un besoin de financement réel de 171 046.15€**. qui sera en partie compensé par le résultat de la section de fonctionnement.

VOTE DU TAUX DES TAXES

Afin de ne pas trop impacter le budget des habitants de la Commune, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux de la commune, à savoir : **14.20%** pour la **Taxe Foncière** sur les propriétés **Bâties** et **92.84 %** pour la **Taxe Foncière** sur les propriétés **Non Bâties**.

Cependant en compensation de la disparition progressive de la taxe d'habitation, l'Etat a attribué aux communes une partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui était jusqu'à présent attribué au département, ce qui porte le taux de cette taxe à **35.55%**

BUDGET COMMERCE

Recettes de fonctionnement **8670.38€**, Dépenses en investissement **5141.60€**, d'où un excédent de **3528.78 €**

BUDGET PRIMITIF 2021 présenté par Mme la trésorière MME ROUCHETTE

Budget Principal

- En Fonctionnement,

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 560 948.76 €.

- En Investissement

Les principales dépenses se répartissent comme suit, acquisitions d'ordinateurs et d'un défibrillateur, et par des travaux au niveau de l'église, en voirie avec la 1^{ère} tranche du plan d'aménagement du bourg et la création d'un boulo-drome, la cour de l'école, l'agrandissement du cimetière. Ces travaux ne pourront se faire qu'en fonction de l'obtention des subventions qui ont été demandées pour l'ensemble de ces projets.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 823 315 €

Budget Commerce

Les dépenses et les recettes s'équilibrent comme suit :

Section de Fonctionnement : **13 954 €**

Section d'Investissement : **417 698 €**

A noter qu'en 2021, les travaux d'Investissement porteront sur la **création d'une épicerie** au fond du parking de la boulangerie ainsi que sur la réhabilitation du bâtiment "Les Mangonies" pour la **création d'un local restaurant**.

Budget du C.C.A.S

Les dépenses et les recettes s'équilibrent comme suit :

Section de Fonctionnement : **1 967 €**